ART. 9 N° CS1295

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juillet 2023

RELATIF À L'INDUSTRIE VERTE - (N° 1443)

Adopté

AMENDEMENT

N º CS1295

présenté par M. Kasbarian, rapporteur général

ARTICLE 9

À la première phrase de l'alinéa 19, après le mot :	
« ou »,	
insérer le mot :	

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.